

C'est pourquoi, à l'exemple d'autres évêques du " Dominion. " je demande — en attendant que justice soit rendue, ou qu'on organise les secours d'une manière régulière — à chaque curé 5 piastres; à chaque pauvre missionnaire, à chaque vicaire et professeur de collège, 2 piastres; à chaque communauté religieuse, 10 piastres. Faisons aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes. Ces braves gens sont nos frères par le sang et par la religion; ils ont besoin de secours pour avoir des écoles catholiques; aidons-les pour l'amour du bon Dieu, pour le salut de leurs enfants: ce sacrifice attirera, sans aucun doute, sur les travaux de votre ministère les plus précieuses bénédictions du ciel.

Ces aumônes devront m'être adressées à l'archevêché, autant que possible avant le carême. (1)

Direction aux fidèles

" C'est par vos évêques et les prêtres qui leur sont unis que vous devez recevoir les enseignements et les directions du Saint-Siège.

" Que chacun ait assez de sens chrétien pour bannir de sa maison tout homme et tout écrit qui lui enseignerait au nom d'un dignitaire quelconque, à ne pas respecter et à ne pas écouter les évêques que le Pape lui-même vous donne pour vous gouverner et auxquels il vous ordonne d'obéir comme à Jésus-Christ" (2).

CORRESPONDANCE DE ROME

Léon XIII et les Congrès catholiques

Les catholiques des Provinces de Calabre se réunissaient dernièrement en Congrès sous la direction de leurs Evêques respectifs. Sa Grandeur Mgr Janvier Portanova, archevêque de Reggio adressa le compte-rendu de ses assises au Souverain Pontife, qui répondit au Prélat par un Bref spécial où nous lisons toute la pensée du Pape au sujet des congrès catholiques dont on pourrait dire qu'à notre époque ils sont à l'ordre du jour. Léon XIII remercie le Seigneur d'avoir excité le zèle des

(1) (2) Circulaire au clergé de Québec, 12 janvier 1897.